

Hem

Solidarité / Services aux personnes

Implantation de l'Institut d'Education Motrice « La Source » au sein d'une école

Le problème

L'école inclusive ambitionne la scolarisation de tous les élèves par la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs. Or certains handicaps portent atteinte aux fonctions cognitives ou au psychisme ce qui, parfois, entrave les capacités d'apprentissage et donc toute chance d'inclusion au sein d'une classe.

Votre solution innovante

Proposer, avec l'Institut d'Education Motrice La Source, un projet « hors les murs » facilitant une offre diversifiée d'accueil en « séquences de vie » au sein d'une école élémentaire.

Les objectifs

- Permettre à tous les élèves de se développer ensemble et dans la diversité
- Proposer aux enfants, dès leur plus jeune âge, de se confronter à la différence et changer leur regard de futur adulte sur l'autre
- Permettre aux enfants « *extra* » ordinaires et à leur famille d'accéder à l'école.

L'histoire de votre action innovante

• Qui ?

La ville, l'école maternelle Saint-Exupéry et l'Institut d'Education Motrice La Source géré par le GAPAS-Groupement-des-Associations-Partenaires-des-Actions-Sociales.

Les comités de pilotage et les comités techniques regroupent également l'Agence Régionale de Santé, l'Education Nationale et les représentants des parents d'élèves de l'école concernée.

• Pour qui ?

Des enfants en situation de polyhandicap, avec troubles associés.

• Quoi ?

L'IEM accueille 20 enfants de 2 ans et demi à 10 ans, enfants en situation de polyhandicap, avec troubles associés : moteur, épilepsie, troubles de l'oralité, du comportement, de l'apprentissage, du langage... (55% d'entre eux sont atteints de maladies rares).

Depuis 2018, une convention tripartite permet la présence d'une classe dite externée au sein de l'école maternelle Saint Exupéry qui accueille 8 enfants sur 4 demi-journées par semaine avec pour objectif l'inclusion de ces enfants dans les classes.

Mais 12 enfants ne peuvent prétendre à l'inclusion du fait de l'importance de leur handicap. Soucieuse de maintenir l'activité exemplaire de cet établissement sur son territoire et compte tenu de l'expérience acquise dans le cadre du partenariat déjà engagé au sein du groupe scolaire Saint-Exupéry, la ville de Hem a investi pour y accueillir l'ensemble des enfants, avec ou sans possibilité d'intégration au sein d'une classe.

En effet, le groupe scolaire Saint-Exupéry disposait des capacités matérielles d'accueil et des locaux libres d'occupation permettant d'envisager une coexistence de l'école et de l'IEM sur un site unique, tout en garantissant l'indépendance des deux établissements dans le cadre de la mise en œuvre et du déploiement de leurs projets pédagogiques.

Ce projet permettra donc à ces 12 enfants qui ne sont pas susceptibles de fréquenter une classe de s'inscrire néanmoins dans un processus d'intégration au sein d'un groupe scolaire.

Ce projet repose sur :

- La mise à disposition d'espaces dédiés par la ville de Hem à l'IEM (environ 330 m2) qui seront réaménagés et équipés pour répondre aux besoins spécifiques des enfants.
- Le partage d'espaces avec l'école (cour de récréation, réfectoire, ...).
- Des actions de sensibilisation pour développer une culture partagée et le vivre ensemble à l'école et sensibiliser les nouveaux et futurs parents.
- Des activités et événements communs avec une ouverture sur le quartier.
- Un espace partagé permettant des expériences de socialisation précoce de qualité pour poser dans les meilleures conditions une primo scolarisation pour les enfants pouvant y prétendre.
- L'apport de diversité et la revitalisation d'une école aujourd'hui surdimensionnée.

- **Quand ?**

Ce projet se concrétisera le jour de la rentrée scolaire, le lundi 02 septembre 2024.

La définition dans ses grandes lignes a débuté au début du printemps 2024. La planification (fixation des objectifs, consultations de l'ensemble des acteurs), la mise en place des comités de pilotage et des comités technique ainsi que les travaux auront duré près de 18 mois.

Les moyens humains et financiers

- **Internes et externes**

L'IEM La Source a porté un budget de 557 500 € pour assurer son implantation dans l'école, dont 350 000 € de travaux (transformation des locaux et mises aux normes spécifiques) et 200 000 € en mobiliers adaptés.

La ville a assuré les transformations dans la partie de l'établissement réservée à l'Education Nationale à hauteur de 55 000 € (travaux d'agencement, mobilier, ...).

Pour la masse salariale, l'impact est nul : pas d'incidence sur le personnel de l'Education Nationale et sur le personnel de la ville ; les professionnels de l'institut (cadres, éducateurs spécialisés, paramédicaux, ...) étaient déjà salariés de l'association.

- **Coût total, dont coût pour la collectivité.**

Cette implantation aura nécessité un budget de 612 500€, dont 55 000.00€ pour la Ville.

L'évaluation de l'innovation

- **Impact**

Une dizaine d'enfants et leur famille pourront participer pleinement à la vie de l'école, une possibilité qui était jusqu'à présent utopique.

- **Potentiel de diffusion et de répliation**

Dans l'ensemble des écoles publiques, dès lors que le partenariat est solide.

- **Bilan, suivi, projet d'évolution**

Par conventionnement tripartite (Ville, Institut et Education Nationale), des temps d'échanges sont programmés régulièrement pour affiner « le vivre ensemble ». Un Comité de Pilotage continuera de se réunir chaque trimestre pour superviser ce dispositif d'inclusion hors norme.

Mots-clés : Handicap / Partenariat / Ecole